

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, VENDREDI, 31 JUILLET 1846.

No. 51

PIE IX.

Le journal officiel du soir publie la dépêche télégraphique suivante :

Rome, le 17 juin 1846.

« Le Pape a été élu hier et proclamé ce matin. C'est le Cardinal Mastai, natif de Sinigaglia, évêque d'Imola. Sa Sainteté a pris le nom de Pie IX. »

Voici quelques détails dont nous pouvons garantir à nos lecteurs l'authenticité :

Jean-Marie Mastai Ferretti, né à Sinigaglia dans la marche d'Ancone, le 13 mai 1792, d'une famille noble, se trouvait à Rome vers l'âge de vingt ans, lorsque, atteint d'une maladie grave, il implora le secours de la sainte Vierge, et, croyant lui devoir sa guérison, se voua, par reconnaissance, à l'état ecclésiastique.

Ordonné prêtre, il prit la direction de l'hospice *Tola Giovanni* : on nomme ainsi une maison fondée pour faire vivre et élever chrétiennement de petits et pauvres orphelins, par un vicillard chrétien, maçon de son métier, dénué de toutes ressources, mais riche des trésors de la charité. Le jeune prêtre, touché de son dévouement, lui associa le sien ; il consacra son travail, son argent, tout ce qu'il avait, à cette œuvre de piété et de miséricorde. Le nouveau Pape a fait son apprentissage auprès des ouvriers, des pauvres et des orphelins.

Il le continua par l'apostolat : sous le pontificat de Pie VII, Mgr. Muzi, aujourd'hui évêque *di cita di Castello*, étant envoyé vicaire apostolique au Chili, l'abbé Mastai Ferretti le suivit en qualité d'*auditeur* (conseiller ou théologien). Des différends survenus entre le vicaire apostolique et les gouvernans du Chili l'obligèrent bientôt à quitter ce pays. A son retour, le grand pape Léon XII le nomma prêtre, et puis président du grand hospice de Saint-Michel. On sait que cet établissement est le plus considérable de Rome, et que le président en a la direction active.

En 1827, Léon XII le donna pour premier pasteur à Spolète, sa patrie, qu'il avait érigée en archevêché. Il occupa ce siège jusqu'en 1832. Le 17 décembre de cette année-là, Grégoire XVI le transféra à l'évêché d'Imola. En Italie, on voit assez souvent des translations de ce genre, d'un archevêché à un évêché, et le prélat prend alors le titre d'archevêque-évêque. L'évêché d'Imola était un poste important et qui demandait un homme de choix, un caractère aussi ferme que sage. L'évêque remplit les espérances de Grégoire XVI, et il avait conquis la vénération et l'amour de tout son diocèse.

Réservé *in petto* dans le consistoire du 23 décembre 1839, et proclamé le 14 décembre 1840, il était cardinal du titre des saints Pierre et Marcellin. Sa réputation de talent et de piété était grande dans tous les Etats de l'Eglise, et à Rome, le peuple, en le voyant passer, disait ; Voilà le successeur de Grégoire XVI.

On lit dans la *Patrie* :

« Le Gouvernement a reçu aujourd'hui, par dépêche télégraphique, la nouvelle de la nomination du Pape. C'est le cardinal Jean-Marie Mastai Ferretti, archevêque-évêque d'Imola, qui a été proclamé par acclamation en plein Conclave. »

« Il y avait dans le Sacré-Collège deux candidats plus anciens, que l'on considérait comme devant réunir la majorité des suffrages de l'illustre assemblée. »

« On disait, à la Chambre, que la situation des esprits et des affaires dans les Etats de l'Eglise avait déterminé cette élection, qui a été parfaitement accueillie par la diplomatie. »

« Le nouveau Pape, né à Sinigaglia (Etats de l'Eglise), le 13 mai 1792, a 54 ans. Depuis longtemps aucun Pape aussi jeune n'avait occupé le Saint-Siège. »

« Le nouveau Pape avait été créé cardinal par Grégoire XVI, le 23 décembre 1839. »

« Nous venons de dire que le cardinal Mastai Ferretti avait été élu par acclamation. Il y a trois modes d'élection des Papes. Le mode le plus usité est l'élection par les scrutins et l'accession. Quand le scrutin n'est pas décisif, on procède à un second vote nommé *accession*, dans lequel on déclare joindre son suffrage à ceux que tel ou tel cardinal vient d'obtenir. Mais si les cardinaux ne parviennent pas à s'entendre pour la réunion des deux tiers des suffrages sur une seule tête, on s'en remet alors d'un commun accord à la sagesse de l'un ou de plusieurs d'entre eux pour le choix du Pape : c'est ce que l'on nomme l'élection par le compromis. Parmi les Papes élus de cette manière, on cite Clément IV, Clément V et Jean XXII. »

« Quand à l'élection par inspiration ou par acclamation, les mots qui servent à la désigner indiquent assez comment elle se fait. C'est celle qui a lieu lorsque, par une inspiration soudaine et que l'on considère comme venant du ciel, les cardinaux nomment le Pape à l'unanimité et par acclamation. L'emploi de ce mode d'élection est moins rare qu'on ne pourrait le croire. On en cite treize ou quatorze exemples. Le plus mémorable est celui de l'élection de Grégoire VII. »

Univers.

COURONNEMENT DU SOUVERAIN-PONTIFE.

C'est le dimanche 21 juin, fête de saint Louis de Gozague, qu'a eu lieu, dans la basilique de Saint-Pierre, le couronnement de notre Saint-Père le Pape Pie IX. Voici quelques détails sur cette magnifique et sainte cérémonie :

Le couronnement a lieu d'ordinaire un dimanche (le dimanche qui suit l'élection), ou un jour de fête ; cependant, cette règle ne fut pas toujours observée ; Léon X fut couronné le samedi, Clément VIII le jeudi, Paul II le mardi, etc. C'est à Saint-Pierre, et depuis Marcel II (en 1555), dans la Grande-Loge (balcon) de la basilique, que le Pape est couronné ; il l'était, dans les premiers tems, à Saint-Jean-de-Latran ; et c'est là que prit la couronne pontificale, en 858, Nicolas Ier. La plupart des historiens ne font remonter qu'à ce pontife l'usage de cette grande et imposante cérémonie ; on en trouve cependant des traces dans les tems antérieurs ; en 795, saint Léon III fut couronné sur les degrés inférieurs de la basilique vaticane. On renouvelait jadis la cérémonie du couronnement non seulement comme aujourd'hui, chaque année, au jour anniversaire, mais encore plusieurs fois l'année, aux principales fêtes et solennités.

Depuis saint Sylvestre, à qui Constantin la donna, les Papes ont toujours porté la couronne, symbole de la royauté et du pouvoir conféré à saint Pierre sur toute l'Eglise par Jésus-Christ. Une seconde couronne fut ajoutée à la première, sinon par Nicolas II en 1058, du moins par Boniface VIII, en 1294, et au plus tard par Clément V, en 1205. Benoit XII en 1334, Urbain V en 1362, ou, selon d'autres, Boniface IX, en 1389, prirent la troisième.

La veille du couronnement, l'aumônerie apostolique donne à chaque pauvre qui se présente au Vatican un paul (55 centimes) ; chaque année, à l'anniversaire, elle donne un demi-paul. Pie V ; Grégoire XIII et Sixte-Quint abolirent l'usage de jeter de l'argent au peuple, et supprimèrent le banquet donné aux cardinaux et aux ambassadeurs, consacrant les sommes, autrefois ainsi dépensées, à des aumônes ou à la fondation d'établissements de bienfaisance.

On plaçait autrefois devant le nouveau pape une colonne surmontée d'un coq de bronze, pour lui rappeler, avec la faute de saint Pierre, la fragilité humaine ; mais on n'a jamais chanté devant le Souverain-Pontife : *non videtur debis annos Petri*. Ce qui fait croire que ce chant avait lieu, c'est sans doute parce qu'en fait aucun pontificat n'a duré, jusqu'à présent, autant que celui du prince des Apôtres, parce qu'aucun pape n'a eu vingt-cinq ans de règne.

Si le pape habite le Quirinal, il se rend à Saint-Pierre en cortège semi-public, ayant dans sa voiture les deux Cardinaux étrangers qu'il désigne parmi ceux qui ont assisté au Conclave. Le Saint-Père se rend à la salle des paremens (*de paramenti*), où il va directement de ses appartemens, lorsque le Vatican est sa résidence. Les Cardinaux y sont réunis, le Pontife revêt les ornemens sacrés, un prélat, auditeur de Rote, prend la croix pontificale et fait une genuflexion devant Sa Sainteté, qui monte sur la *sedes*.

Le cortège se forme : maître des cérémonies, suisses, procureurs des collèges, procureurs généraux des Ordres religieux, *Bussonalli*, chapelain, curseurs de chambre, avocats consistoriaux, chantes, votans de signature, élèves de la chambre, auditeurs de Rote, camériers secrets ; l'auditeur de Rote, sous-diacre apostolique portant la croix, l'image du Christ toujours tournée du côté du Pape, acolytes portant les sept chandeliers dorés, aux cierges ornés d'arabesques, d'étoiles et de dorures ; maîtres portiers de la forge rouge, gardiens de la croix papale ; auditeur de Rote qui remplit les fonctions de sous-diacre latin, diacre et sous-diacre grecs, pris parmi les élèves du collège grec ou de la Propagande ; pénitenciers de saint Pierre, abbés mitrés et commandeur du Saint-Esprit ; Archevêques et Evêques non-assistans ; Archevêques et Evêques orientaux ; Archevêques et Evêques assistans au trône, Patriarches, Cardinaux-Diacres, Cardinaux-Prêtres, Cardinaux-Evêques suivis de leurs caudataires ; curseurs pontificaux, suisses ; les Conservateurs de Rome, le